

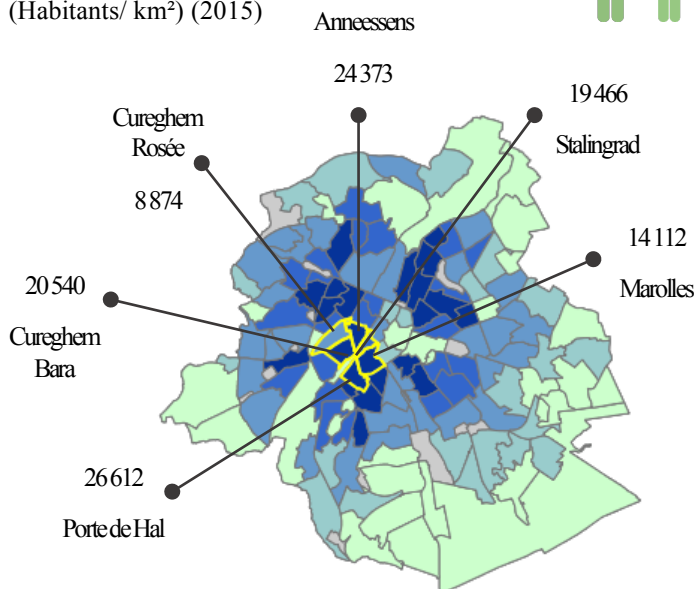
ATELIER SOUTHWEST

FACTSHEET

MIDI / PORTE D'ANDERLECHT

DENSITÉ DE POPULATION

DENSITE DE LA
POPULATION
(Habitants/ km²) (2015)

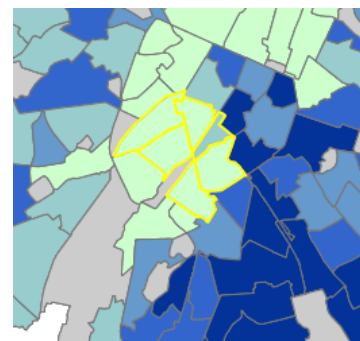


Moyenne régionale : **7 282 habitants/ km²**

SUPERFICIE MOYENNE DES LOGEMENTS PAR
HABITANT (m²) (2001)



Anneessens : 26.24 m²
Cureghem Bara : 25.40 m²
Cureghem Rosée : 22.72 m²
Marolles : 26.94 m²
Stalingrad : 33.77 m²
Porte de Hal : 27.96 m²



Chacun de ces quartiers se trouve en dessous de la moyenne régionale de **35.58m²**.

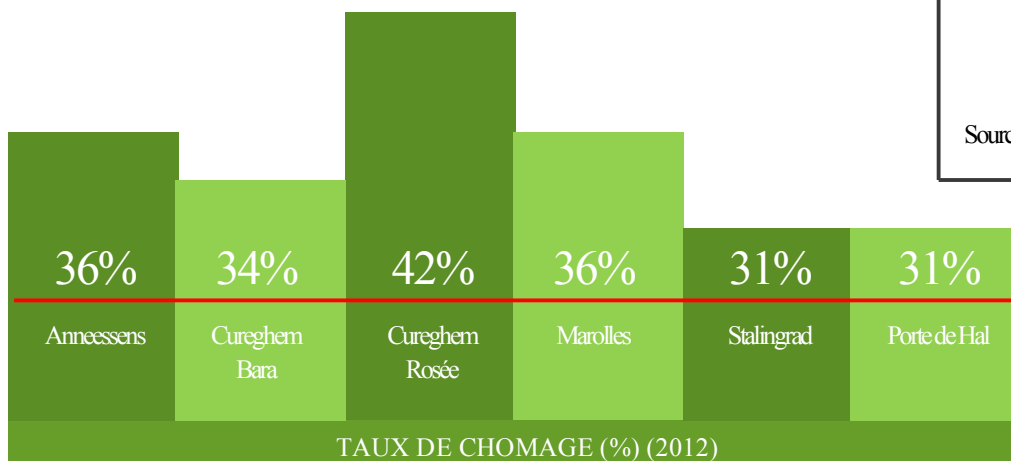
La densité de la population doit être mise en relation avec la superficie moyenne des logements par habitant. Lorsqu'on compare les deux cartes, on aperçoit une carte totalement inversée avec une sur-occupation des logements.

Source : Monitoring des quartiers

TAUX DE CHOMAGE
(%) (2012)

Le taux de chômage montre la proportion de personnes sans emploi, à la recherche d'un emploi et disponibles pour occuper un emploi dans la population active.

Il faut noter que le taux de chômage de chacun des quartiers dans notre secteur de la petite ceinture se trouve au dessus de la moyenne régionale de **23%** (indiqué par la ligne rouge ci-dessous).



TAUX DE CHOMAGE (%) (2012)

Source : Monitoring des quartiers

AGE MOYEN DES SIX QUARTIERS
(%) (2012)

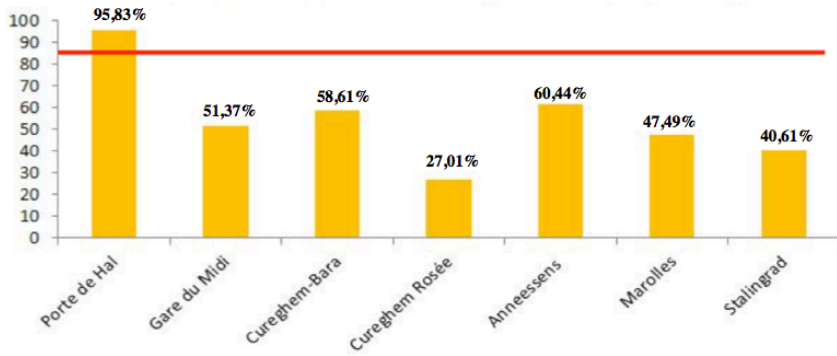
34.09 ans

Source : Monitoring des quartiers

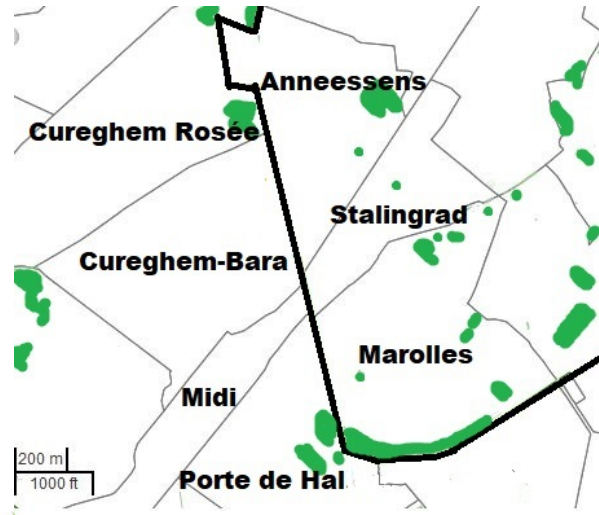
L'âge moyen de la population pour nos 6 quartiers pris globalement et pour chacun d'entre eux est bien en dessous de la moyenne régionale de **37.39 ans**.

On constate donc une population assez jeune dans nos quartiers.

ESTIMATION DE LA PART DE LA POPULATION HABITANT À MOINS DE 300m D'UN ESPACE VERT (%) (2012)



Le secteur *Southwest* de la petite ceinture dispose de très peu d'espaces verts, alors qu'il est densément peuplé. La moyenne régionale est de **81.75%**, indiqué par la ligne rouge. Seul le quartier Porte de Hal, grâce au parc du même nom et au parc Pierre Paulus, se trouve au-dessus de la moyenne régionale.



La carte aide à visualiser la réalité du terrain.

Source : Monitoring des quartiers

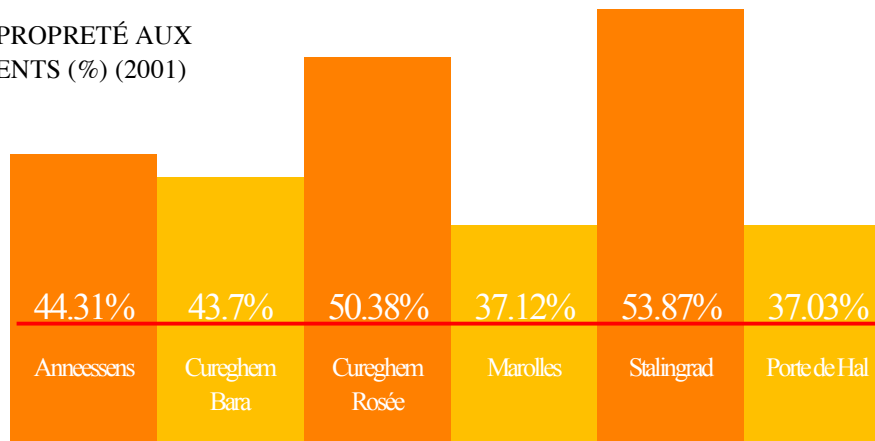


PART DES MÉNAGES INSATISFAITS DE LA PROPRIÉTÉ AUX ENVIRONS IMMÉDIATS DE LEURS LOGEMENTS (%) (2001)

L'insatisfaction vis-à-vis de la propreté est un indicateur de la qualité du cadre de vie.

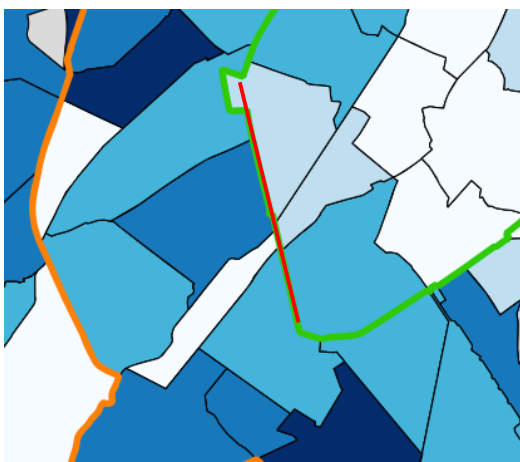
Il est important de comparer ces données à la moyenne régionale de **20.74%**, indiquée par la ligne rouge. Les quartiers de notre secteur sont parmi ceux avec le taux d'insatisfaction les plus hauts.

Il est important de noter que ces données datent de 2001, et de s'interroger sur leur évolution. Depuis lors, elles se sont peut-être améliorées ou empirées.



Source : Monitoring des quartiers

TAUX D'OCCUPATION DU STATIONNEMENT EN VOIRIE DÉBUT DE MATINÉE (5h-7h) (2014)



Le stationnement est un aspect important pour notre secteur de la petite ceinture. Le taux d'occupation dans la période de 5h30 à 7h est utile afin de mesurer le stationnement résidentiel. Les figures du Cahier 5 de l'Observatoire de la mobilité ne nous donnent pas les chiffres précis pour nos quartiers, mais nous pouvons constater que Cureghem Bara se trouve au-dessus de la moyenne régionale, qui a augmenté de 13.5% depuis 2006 (passant de 68.9% à 82.4% de moyenne).

Selon ce Cahier 5, le taux serait influencé par différents facteurs, à savoir les variations spatiales de l'équipement automobile des ménages et des densités de population ainsi que l'offre de stationnement disponible pour les résidents.

Taux d'occupation entre 5h et 7h

- < 50%
- 50%-70%
- 70%-85%
- 85%-100%
- > 100%
- Quartiers peu peuplés
- Limite Pentagone
- Limite 1^{er}/2^e couronne

Moyenne régionale : 82,4%

Source : Cahier 5 de l'Observatoire de la mobilité de la Région Bruxelles-Capitale (chapitre 7, p. 105)

AUTEURS : J. Chalant Devlesaver, F. Giunta, R. Malache, L. Massinon, S. Obedekah, M. Patoma dans le cadre d'un Atelier de BAC 3 de la Faculté des Sciences Economiques, Sociales, Politiques et de la Communication de l'Université Saint-Louis – Bruxelles, sous la responsabilité de prof. M. Hubert, avec le concours de N. Cobbaut et C. Brandeleer.

Pour plus de détails, veuillez consulter l'Annexe 1 de notre dossier.